



Envoyé en préfecture le 07/10/2021

Reçu en préfecture le 07/10/2021

Affiché le 07/10/2021

ID : 077-200040251-20210928-D_2021_7_11-DE

délibération :
D_2021_7_11

Nombre de délégués en exercice : 60

Présents : 44

Votants : 51

**Objet : Rapport annuel
activité 2020 sur la
qualité du service
ordures ménagères-
SIRMOTOM**

L'an deux mille vingt et un, le mardi 28 septembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Commune de Donnemarie-Dontilly, sous la présidence de Monsieur DENORMANDIE Roger, Le President.

Date de convocation du : 20 Septembre 2021

Titulaires : Monsieur CHAPLOT Jean-Luc, Monsieur POTAGE Jean-Claude, Monsieur CARRASCO Alain, Madame JACSONT Geneviève, Monsieur MASSET Julien, Monsieur CABOUSSIN Luc, Monsieur DELANNOY Jean-Pierre, Monsieur SOUCHAL Georges, Monsieur RAY Daniel, Madame BANOS Stéphanie, Madame SOSINSKI Sandrine, Madame BUOT Julie, Madame LETERRIER Carine, Monsieur GODRON Charles, Madame LEMORE Christine, Madame GUERINOT Laurence, Monsieur LAMOTTE Xavier, Monsieur FENOT Jean-Paul, Madame VERRIER Laure, Monsieur CHANTRE Brice, Madame VILLIERS Nadine, Monsieur BOURLET Jean-Pierre, Monsieur GYARMATHY Stéphane, Monsieur GENON Fabrice, Monsieur FRAPPAT Didier, Monsieur FORGET Michel, Monsieur DEMAEGDT Bruno, Madame SIVANNE Evelyne, Monsieur DENORMANDIE Roger, Madame PODOROJNIY Anastasia, Monsieur FENOUILLET Didier, Monsieur CAPMARTY André, Madame MOREAU Patricia, Monsieur GAUTRY Jean-Claude, Monsieur BERTRAND Luc, Monsieur DE RYCKE Régis, Monsieur CHAUVIN Marc, Madame CHARLES Sabine, Madame GRANERO Agnès, Monsieur PACHOT Joël, Madame DELATTRE Nadine, Madame FLON Martine

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame ROUILLARD Maryse, Monsieur THIENARD Gérard

Pouvoirs :

Madame RIOTTE Corinne a donné pouvoir à Monsieur CARRASCO Alain
Monsieur MONDO Thierry a donné pouvoir à Madame BANOS Stéphanie
Monsieur HERMANS Emric a donné pouvoir à Madame ROUILLARD Maryse
Monsieur CARRASCO Gérard a donné pouvoir à Monsieur DENORMANDIE Roger

Monsieur MAURY Yannick a donné pouvoir à Madame MOREAU Patricia
Madame BENOIT Florence a donné pouvoir à Madame FLON Martine
Monsieur POULAIN Michel a donné pouvoir à Monsieur PACHOT Joël

Absent(s) : Monsieur MIRVAULT Dominique, Monsieur CAMUSET Pascal, Monsieur BORZUCKI Jean-Claude, Monsieur BEAULIEU Raphaël, Monsieur ROSSIÈRE-ROLLIN Serge, Madame SAMSON Véronique, Monsieur FLAMEY Francis

Excusé(s) : Madame RIOTTE Corinne, Monsieur MONDO Thierry, Monsieur HERMANS Emric, Monsieur LESAGE Cédric, Monsieur CARRASCO Gérard, Monsieur MAURY Yannick, Madame BENOIT Florence, Monsieur JAMBUT Gérard, Monsieur CHAIGNEAU Jean-Louis, Madame RICHARD Gisèle, Monsieur POULAIN Michel

Secrétaire de Séance : Madame Laurence GUERINOT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1411-13, L2224-17-1, L5211-39 et D2224-2 ;

Vu le Code de l'Environnement,

Vu le décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000 qui définit le contenu et les modalités de diffusion du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Bassée Montois,

Vu le rapport annuel d'activités 2020 du SIRMOTOM, ci-annexé ;

Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 20 septembre 2021 ;

Considérant que la collecte et le traitement des ordures ménagères est assuré sur le territoire de la Communauté de Communes Bassée Montois par deux syndicats :

- Le SMETOM _ GEEODE
- Le SIRMOTOM

Considérant que le rapport annuel d'activités 2020 du SIRMOTOM doit faire l'objet d'une communication à l'assemblée délibérante de chaque structure membre du syndicat, dont le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Bassée Montois. Ce document doit également être tenu à la disposition du public.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- prend acte du rapport annuel d'activités 2020 du SIRMOTOM auquel la Communauté de Communes Bassée Montois adhère.

Pour : 51 Contre : 0 Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 07/10/2021

Reçu en préfecture le 07/10/2021

Affiché le 07/10/2021

ID : 077-200040251-20210928-D_2021_7_11-DE

Emis le 28/09/2021, transmis en sous-préfecture
et rendu exécutoire le 07/10/2021



The stamp is red and circular, featuring the text "COMMUNAUTE DE COMMUNES" at the top, "BASSEE MONTOIS" in the center, and "C.C." at the bottom. A signature "Roger DENORMANDIE" is written across the stamp.